

NOUVELLE REVUE  
THÉOLOGIQUE

62 N° 10 1935

Dix années de J.O.C.

R. KOTHEN

p. 1024 - 1031

<https://www.nrt.be/it/articoli/dix-annees-de-j-o-c-3515>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

# DIX ANNÉES DE J. O. C.

## A PROPOS DU CONGRÈS JOCISTE INTERNATIONAL DU 25 AOUT

Nombreux sont les spectateurs du Congrès du 25 août ou les visiteurs de la nouvelle Centrale jociste, qui demandent comment, en dix ans, on a pu réaliser semblables merveilles. De partout, on interroge sur le « secret » de ces succès. Comment ce mouvement de Jeunesse ouvrière chrétienne est-il né ? Comment s'est-il développé ?

On n'a jamais imposé aux fondateurs de la JOC la discipline de l'arcane... Dans les origines du mouvement, il n'y a rien de secret, et il suffit d'ouvrir les premières pages du Manuel de la JOC pour y trouver esquissées les grandes lignes de l'histoire de la fondation.

Parmi les causes lointaines qui ont appelé la JOC à l'existence, il faut citer, d'une part, la grande misère des classes laborieuses durant le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, et, d'autre part, le désir ardent des hommes d'Église de reconquérir ces masses, de rechristianiser le monde du travail. La JOC aime à citer les noms d'Ozanam, d'Harmel, de von Ketteler, de Kolping, de Dupétioux, de Mgr Pottier et de tant d'autres. Elle se réclame de cette lignée.

Le fondateur de la JOC, le chanoine Cardijn, avait senti la misère, la déchéance morale et spirituelle de la jeunesse ouvrière. Il a souvent raconté comment lui-même, issu d'une famille ouvrière, avait obtenu de son père l'autorisation de poursuivre ses études, d'entrer au petit séminaire, afin d'apprendre le latin et de pouvoir, un jour, devenir prêtre. Lorsqu'il revint en vacances dans sa ville de Hal et qu'il rencontra ses anciens compagnons de classe et de jeu, devenus, eux, jeunes ouvriers... ceux-ci ne le saluèrent même plus; un fossé s'était creusé entre le futur prêtre et les ouvriers.

L'Église et la classe ouvrière occupaient deux camps opposés; celui qui passait dans le camp d'en face était considéré comme un traître. Le jeune Cardijn éprouva alors une profonde tristesse : être considéré, lui, comme « traître » à la classe ouvrière! Il résolut de vouer sa vie à combler ce fossé; il voulut, comme prêtre, servir et sauver la classe ouvrière.

Quelques années plus tard, au lit de mort de son père, il consacrait, par un serment solennel, cette volonté irrésistible de travailler au relèvement intégral de ses frères ouvriers.

Peu après sa sortie du grand séminaire, ayant passé quelques mois à l'Université de Louvain et dans le professorat, le voici vicaire d'une paroisse importante de Bruxelles, à Laeken, comprenant une population en grande partie ouvrière.

Le moment est venu; il se met au travail.

L'abbé Cardijn commence par acheter le « Bottin » contenant les noms, adresses et professions de ses paroissiens; muni de ces renseignements, il sonne à toutes les portes, il entre, il prend contact et il commence ses enquêtes. Avez-vous des enfants? Vont-ils travailler? Combien gagnent-ils? Que font-ils le dimanche? etc., etc.

Bientôt, il groupe autour de lui, d'un côté, quelques jeunes ouvriers, d'un autre côté, quelques jeunes ouvrières, et ensemble, après des visites à domicile, après des questions posées à gauche et à droite, on tente de dresser le tableau décrivant le plus exactement possible la situation de la jeunesse ouvrière.

Ceci se passait en 1911 et 1912, au moment où la Belgique n'avait pas encore de lois imposant la scolarité à tous les enfants âgés de moins de quatorze ans; parmi les ouvrières qui constituaient le petit noyau groupé autour de leur vicaire, il y en avait qui ne savaient ni lire, ni écrire...

Quand, trente ans plus tard, devant une assemblée de plus de mille prêtres, à la Semaine sociale de Lille, le chanoine Cardijn répondait à une question posée par un assistant : « On fait la JOC avec ce qu'on a », il parlait d'expérience!

Devant les indigences, les déchéances constatées, après

enquête faite, on décida tout de suite de se grouper : on fonda des syndicats d'apprentis et d'apprenties.

Les événements du mois d'août 1914 : l'occupation de Bruxelles par les Allemands, le départ au front des meilleurs collaborateurs interrompirent brusquement toute activité.

L'abbé Cardijn, accusé par les Allemands de rapports avec les Alliés, était bientôt arrêté et jeté en prison. Moment providentiel pour la JOC. Le chanoine Cardijn reconnaît avoir profité de sa longue retraite en cellule, pour (à l'aide de l'expérience acquise) « penser » tout le problème de l'adolescence salariée.

Quand il sortit de prison à l'armistice, les grandes lignes du « Manuel de la JOC » étaient fixées.

En 1919, l'abbé Cardijn devenait directeur des Œuvres sociales de Bruxelles; son terrain d'expérience s'élargissait. Il prenait Fernand Tonnet comme secrétaire, et ensemble ils fondaient la « Jeunesse Syndicaliste ».

Dans les autres paroisses de Bruxelles, ils créent des groupes semblables à celui de Laeken. On recommence partout les enquêtes, on se réunit en « journées d'études » et en recollections, pour discuter le résultat des enquêtes et pour se former. On édite un petit journal mensuel qui favorise le rayonnement des idées du groupement. On commence à essaimer en province. Bientôt, on en arrive à une conclusion très nette : pour résoudre le problème de l'adolescence salariée, il faut constituer un mouvement puissant groupant toute la jeunesse ouvrière du pays.

Il y eut alors un moment d'émoi. On venait, en effet, depuis quelques années, de constituer le front unique des jeunes gens d'Action catholique, dans l'*Association catholique de la jeunesse Belge* (A. C. J. B.). Ce mouvement, plein de vie, se développait rapidement, il promettait un renouveau bienfaisant pour toute la jeunesse de Wallonie.

La Jeunesse syndicaliste apparaissait ici comme un trouble fête; la belle unité de l'A. C. J. B. ne risquait-elle pas d'être brisée par ce nouveau groupement? Pourquoi introduire la distinction de classe — génératrice de lutte de classe — dans les rangs de l'Action catholique? Dans l'Action catholique,

comme dans l'Église, on ne peut plus se dire ni grec, ni gentil, ni homme libre, ni esclave : on est chrétien. Par leur organisation particulière, ces jeunes ouvriers préparent, dit-on, « l'écartèlement du corps mystique du Christ ».

Il faut bien l'avouer, cet ensemble d'arguments faillit étouffer la JOC dans l'œuf.

L'abbé Cardijn, cependant, triomphant de tous les obstacles, réussit à prouver que la nouvelle organisation serait complètement au service de l'unité catholique, qu'elle constituerait la branche la plus active et la plus disciplinée du front des jeunes. Il démontrait en même temps la plus grande efficacité des mouvements dits « spécialisés » : il importait, pour le succès même de l'Action catholique, de différencier les mouvements de jeunesse. Il obtint gain de cause, et, en 1924, les statuts de la JOC — c'était le nouveau titre qu'on adoptait — étaient approuvés par l'épiscopat de Belgique.

Signalons, en passant, qu'en 1927 tout le mouvement de l'A. C. J. B. se spécialisait : on fondait successivement la jeunesse estudiantine, la jeunesse agricole, la jeunesse universitaire, la jeunesse indépendante, etc. Les vues de l'abbé Cardijn se trouvaient vérifiées par l'expérience (1).

La JOC fondée et officiellement reconnue, prenait immédiatement un essor prodigieux. Tant la branche wallonne (JOC) que flamande (KAJ : Katholieke Arbeiders Jeugd) affilié chaque jour de nouvelles sections. Au premier Congrès — en 1925 — il y a déjà 600 présents, représentant 200 sections et 5.000 membres.

1925 marque encore le début de la J. O. C. F. (jeunesse ouvrière chrétienne féminine). Depuis lors, chaque année, on enregistre une avance considérable. Le programme de la JOC va sans cesse se précisant, se perfectionnant. Peu à peu s'édifient ce que très prétentieusement, on appelle : « les humanités ouvrières ». La formation des chefs, des militants se

(1) Ceux qui voudraient des arguments théologiques pour justifier la « spécialisation » dans l'Action catholique, consulteront avec profit : P. GLORIEUX, *Corps mystique et apostolat*, Éditions jocistes, 1935.

poursuit; les méthodes sont toujours remises sur le métier.

Les services jocistes sont créés un à un, au fur et à mesure qu'on découvre de nouvelles nécessités : services de sécurité et d'hygiène, service des soldats, service des malades, service préjociste, service des retraites et récolections, service des loisirs, service syndical, service des chômeurs, etc.

Pour ne parler que de ce dernier, signalons que la JOC possède aujourd'hui cinq centres de travail pour jeunes chômeurs; elle a créé des ateliers de bricolage, des bureaux de placement; elle est allée, en juin 1935, parler au Bureau international du travail à Genève, au nom des jeunes chômeurs.

Les effectifs jocistes augmentent constamment. Après dix ans d'existence, on compte environ : 20.000 membres de la J. O. C.; 25.000 de la K. A. J.; 15.000 de la J. O. C. F.; 15.000 de la V. K. A. J. Soit un total de 75.000 membres, répartis dans 2.000 sections (1).

Dès 1927, le jocisme émigre. A Clichy, un jeune vicaire, M. l'abbé Guérin, après avoir pris contact avec M. l'abbé Cardijn, fonde la première section de la *JOC de France*. Aujourd'hui le nombre des sections jocistes est, en France, de 1.400. Les deux mouvements, masculin et féminin, englobent une masse de 52.000 jocistes, qu'encadrent, à l'heure actuelle, plus de 100.000 jeunes ouvriers et jeunes ouvrières sympathisants. Les journaux : « *La jeunesse ouvrière* » et la « *Jeunesse ouvrière féminine* » tirent chacun en moyenne à 100.000 exemplaires.

En sept années, la JOC de France a fondé : un service de préparation à la vie de travail, qui rassemble 15.000 jeunes

(1) Le lecteur, qui voudrait posséder des renseignements plus complets, consultera les éditions jocistes et nos différentes publications qui marquent, pas à pas, les progrès du mouvement. Ce sont, en langue française : *JOC* (pour jeunes gens) et *Joie et Travail* (pour jeunes filles) (mensuels avec héliogravures); *La Jeunesse Ouvrière*, hebdomadaire; *Bulletin des Dirigeants* et *Bulletin des Dirigeantes*, mensuels; *Notes de Pastorale Jociste*, revue destinée aux aumôniers et paraissant tous les deux mois. Les mêmes publications existent en langue flamande.

écoliers et jeunes écolières; un service d'économies; un service de soldats; un service syndical; un service des loisirs; un service d'éducation, qui alimente chaque semaine 1.300 cercles d'études. Pour les jeunes chômeurs, elle a ouvert un fonds national de secours qui a réparti 450.000 frs d'allocations, procuré 3.000 places et distribué 15.000 repas aux jeunes chômeurs de la région parisienne.

En *Hollande*, un mouvement de jeunes ouvriers : « Jonge Werkman » existait depuis 1912; celui-ci n'est pas spécifiquement jociste; mais en de nombreuses circonstances, une collaboration étroite existe entre les deux mouvements. Le « Jonge Werkman » compte actuellement 10.000 membres.

Il faut en dire autant des « Arbeitervereine » du *Grand Duché de Luxembourg*. Ces ligues ouvrières s'efforcent, depuis 1929, de faire l'éducation des jeunes travailleurs d'après les méthodes jocistes.

Dès 1930, un groupe de jeunes gens fondait la JOC en *Colombie*. La conquête de la jeunesse ouvrière partit de deux centres : Bogota et Medellin; d'autres vinrent s'ajouter par la suite. La JOC de Colombie est actuellement le seul mouvement d'Action catholique pour les jeunes ouvriers, reconnu par l'épiscopat; il compte à peu près 4.000 membres.

En 1932, un jeune vicaire de Montréal, le Père H. Roy, O. M. I. lance la JOC au *Canada*, après être venu se documenter à Bruxelles. La JOC canadienne groupe aujourd'hui plus de 6.000 jeunes gens et jeunes filles dans quatre des neuf provinces du Canada, répartis en 172 sections paroissiales. Le tirage mensuel du journal « *La Jeunesse ouvrière* » est actuellement de 30.000 exemplaires. Cette année même, la JOC canadienne avait le bonheur de saluer le départ de plusieurs sections jocistes pour les *États-Unis*.

En *Suisse*, le curé d'une paroisse ouvrière, M. l'abbé Maréchal, après le passage de M. Cardijn, fonde la première section jociste à Genève en 1932. Le mouvement a pénétré dans tous les cantons de langue française; il commence à entrer dans ceux de langue allemande. Dès à présent, on compte 4.000 jocistes.

Depuis 1933, le *Portugal*, ayant reçu la visite de M. le chanoine Cardijn, a été conquis à l'idée jociste. Dans plusieurs centres, on forme des militants qui ont été réunis en 1935 en un mouvement national.

De même en *Espagne*; la plupart des villes industrielles ont des sections jocistes : Barcelone, Vittoria, Valence, Valladolid, Madrid, etc.; mais il n'existe pas encore un mouvement national coordonnant l'activité de toutes ces sections.

En 1934, on pouvait signaler la fondation de la première section jociste d'*Angleterre* à Bristol. Depuis lors, d'autres éléments se préparent au lancement de nouvelles sections.

L'Afrique même ne restait pas étrangère à l'influence jociste. Une fédération groupe déjà un certain nombre de sections en *Algérie*; et quelques sections fonctionnent au *Maroc*. A l'autre extrémité, une section très florissante a été fondée, il y a deux ans, à *Madagascar*.

Enfin, une expérience très intéressante a été tentée. On a fondé une section jociste noire à Kinshasa (*Congo Belge*). La preuve est faite : la formule jociste — avec les adaptations nécessaires — est parfaitement viable auprès de la jeunesse ouvrière de couleur.

En 1935 et 1936, la JOC enregistrera encore de nouvelles extensions. Plusieurs pays de l'Europe Centrale et de l'Amérique du Sud préparent, en ce moment, la fondation de sections jocistes (1).

Toutes ces JOC de France, de Suisse, du Canada, de Colombie, etc., sont-elles unies à la JOC de Belgique, pour former un seul mouvement jociste international? *Non*. Il n'y a pas encore une JOC internationale; il serait d'ailleurs prématuré de vouloir hâter cet avènement. Ce n'est pas après dix ans d'existence, et après une première rencontre, tel le Congrès mondial du 25 août, qu'on peut fonder une « internationale ».

(1) Pour plus de détails nous renvoyons le lecteur au compte rendu de la Semaine d'études internationale de la J. O. C., qui s'est tenue à Bruxelles du 25 au 29 août 1935. (*Éditions jocistes*).

Mais s'il n'existe pas un mouvement jociste international, il y a, à Bruxelles, un secrétariat chargé d'entretenir des relations avec les différentes JOC nationales.

Ce secrétariat veille, par exemple, à ce que dans tel ou tel pays, on n'usurpe pas le titre de la JOC, l'insigne jociste, etc. pour l'appliquer à un groupement qui ne ressemble en rien à l'authentique JOC. Quand quelqu'un veut fonder une section jociste dans un pays étranger, c'est le secrétariat qui documente, renseigne, fournit tous les éléments utiles à la fondation.

De même pour toutes les activités des différentes JOC, le secrétariat peut fournir des renseignements sur ce qui a été réalisé dans chaque pays.

Il entretient une correspondance régulière avec tous les secrétariats nationaux de JOC; reçoit toutes les publications jocistes du monde, etc. Enfin, devant certains organismes internationaux, il représente toutes les JOC nationales. Ainsi, par exemple, c'est le secrétariat qui traite avec le Bureau international du travail de Genève au nom des JOC de tous les pays. C'est lui qui a coordonné le pétitionnement présenté à Genève en juin 1935, par l'Internationale syndicale chrétienne et la JOC. Il a déposé sur le bureau de la Conférence internationale du travail 85.000 signatures de jeunes chômeurs de Belgique, de Hollande, de France, du Canada, d'Espagne..., signatures destinées à appuyer un vaste « plan jociste » de lutte contre le chômage.

Après cette rapide revue, on comprendra mieux la confiance que manifestent ces interpellations du chœur parlé au Congrès du 25 août :

« Il y a dix ans, jocistes, combien étiez-vous ? »

« *Moins de cinq cents.* »

« Et aujourd'hui ? »

« *Cent mille.* »

« Et demain ? »

« *Des millions.* »

R. KOTHEN,

*Bruxelles*

*Aumônier général adjoint de la JOC.*